

Jeunesse et Sports

REF : DJS2014010

Signataire : MB/CD

Séance du Conseil Municipal du 10/07/2014

RAPPORTEUR : Meriem DERKAOUI

OBJET : Attribution de bourses dans le cadre du Contrat Local Jeunes "Auber+"

EXPOSE :

Le principe de ce dispositif est de soutenir la jeunesse et d'assurer l'égalité des chances à tous les jeunes Albertivillariens(nes). Créé en 2008, le Contrat Local Jeunes « Auber + » permet ainsi aux jeunes de réaliser leur projet scolaire, professionnel, sportif et culturel sans que les conditions financières ne soient un obstacle à sa réalisation.

Le Contrat Local Jeunes « Auber+ » (C.L.J) consiste à accorder une aide complémentaire aux financements de droit commun existants à un (ou plusieurs) jeune(s) en contrepartie d'un engagement d'utilité sociale.

Le dispositif « Auber+ » doit pouvoir créer une dynamique de solidarité entre les habitants d'Aubervilliers et les jeunes en développant l'engagement volontaire et solidaire. Toute personne, à tout moment de sa vie, doit pouvoir choisir de s'engager sur un temps donné dans un projet d'utilité sociale et/ou d'intérêt général dans son quartier, dans sa ville ou plus largement encore. Cette action s'inscrit donc dans une démarche d'éducation populaire.

Ce projet fait prendre conscience aux jeunes que l'entraide (donner de son temps) peut être un facteur d'enrichissement personnel, à l'origine aussi du déclenchement d'une dynamique personnelle permettant de reprendre confiance en soi.

Le service jeunesse est en charge du dispositif « Auber+ ». Il organise toute la phase d'instruction et d'accompagnement du projet jusqu'à la commission et assure le suivi de la seconde phase du dispositif sur la mise en place des contreparties avec les partenaires et les jeunes.

Un dossier d'inscription est retiré au service jeunesse et retourné aux dates butoirs selon l'échéancier des commissions. Il y a 5 commissions par an.

Un fois le dossier complet, le jeune se présente à la commission pour motiver son projet.

La commission est composée du Maire adjoint à la Jeunesse, des professionnels oeuvrant en direction de la Jeunesse, du social, de l'insertion et du milieu associatif, du responsable du service Jeunesse et des référentes du Contrat Local Jeunes « Auber + ».

Après acceptation du projet par la commission, une convention est signée entre la ville représentée par le Maire et le jeune (ou les jeunes en cas de projet collectif) stipulant les engagements de chacune des parties. L'aide accordée peut correspondre à 50% du reste à charge et est versée au jeune sur la base de la production de justificatifs de la réalisation du projet.

Après validation de l'aide financière, le service jeunesse se met en relation avec les jeunes afin qu'ils puissent réaliser leurs contreparties.

Le budget prévisionnel consacré au dispositif contrat Local Jeunes « Auber+ » pour l'année 2014 est fixé à 88 027 €.

L'objet de la présente délibération est de procéder à l'attribution nominative de bourses, conformément aux principes du projet « Contrat Local Jeunes Auber+ », approuvés par délibération du Conseil municipal du 12 Avril 2012.

Il est proposé au Conseil Municipal de valider l'attribution des bourses dont les montants, les bénéficiaires et l'objet, figurent en annexe de la délibération.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 10 JUILLET 2014

Présents :..... 37

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 Juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 02 juillet 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, **Maire**

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, MM MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua-Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, **Adjoint au Maire**,

M CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. PLEE Eric, Mmes Josiane MILLA, MBONDO Thérèse M. ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, RABAH Hana, YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, M BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Laurence GRARE	Représentée par :	Meriem DERKAOUI
Antoine WOHLGROTH	Représenté par :	Marc RUER
Alice FAGARD	Représentée par :	Roland CECCOTTI-RICCI
Guillaume SANON	Représenté par :	Nourredine KARROUMI
Jacques SALVATOR	Représenté par :	Evelyne YONNET
Hakim RACHEDI	Représenté par :	Omar AIT-BOUALI
Présilya ALVES	Représentée par :	Abderrahim HAFIDI
Nadia LENOURY	Représentée par :	Damien BIDAL
Rachid ZAÏRI	Représenté par :	Claire VIGEANT
Bouchra HAMDANE	Représentée par :	Benoît LOGRE
Josiane MILLA	Représentée par :	Thérèse MBONDO à partir de la question n°228
Sylvie DUCCATTEAU	Représentée par :	Maria MERCADER Y PUIG jusqu'à la question n°241

Excusé : Fayçal MENIA

Absente : Mme SIGNATE Rouguy,

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne.

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Éducation de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports

Jeunesse et Sports

REF : DJS2014010

Signataire : MB/CD

OBJET : Attribution de bourses dans le cadre du Contrat Local Jeunes "Auber+"

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération n°177 du 28 juin 2008 relative à la mise en place du Contrat Local Jeunes « Auber+ »,

Vu le budget communal,

Vu la délibération n°110 du 12 avril 2012 relative à la convention de partenariat entre la Commune d'Aubervilliers et le(s) jeunes albertivillariens(nes),

Considérant que la municipalité a la volonté, par le Contrat Local Jeunes « Auber+ », d'assurer l'égalité des chances à tous les jeunes Albertivillariens(nes) en leur permettant de réaliser leurs projets scolaires, professionnels, sportifs et culturels sans que les conditions financières ne soient un obstacle à leur réalisation,

Considérant le besoin d'inciter les jeunes à participer à une action d'utilité sociale en contrepartie de l'attribution de la bourse Contrat Local Jeunes « Auber+ »,

Vu les demandes de soutien dans le cadre du Contrat Local Jeunes « Auber+ » formulées par les jeunes albertivillariens(nes) et l'avis favorable rendu par la commission d'attribution du 11 juin 2014,

Considérant que les bourses attribuées dans le cadre du Contrat Local Jeunes « Auber+ » sont allouées, sous réserve de la production de justificatifs de la réalisation du projet et d'une attestation de réalisation de la mission d'utilité sociale dans la cadre de sa contrepartie,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DIT QUE : les bourses dont le principe et les montants ont été approuvés par délibération susvisée du 12 avril 2012 sont respectivement attribuées aux jeunes albertivillariens(nes) mentionnés dans la liste ci-dessous.

Noms Prénoms	Projets soutenus	Montant de l'aide
ABBADI Samia	BAFA	152 €
ABDALLAH Karima	Ecole de formation de psychomotricité	2000 €
AKA MOBIO Elyse	Formation de Personnel Navigant Commercial – CCA Hôtesse et Stewards	523 €
AROUDJ Mélissa	Permis de conduire	200 €
BEN MBAREK Amor	Permis de conduire	200 €
BEN SALAH Sofiane	BAFA	172 €
BERGALASSE Alexandre	Achat d'un ordinateur portable et d'une imprimante (Etudes de journalisme)	637 €
BOUCHLAGHEM Smahane	Formation « capacité de transport de personnes » (conducteur – accompagnateur de personnes à mobilité réduite)	763 €
CAMARA M'Bouille	Projet collectif d'un atelier fanzine BD Manga (réalisation d'un magazine amateur d'œuvre)	1460 €
CISSE Moussa	Permis de conduire	200 €
DHAINAUT Ismail	Permis de conduire	200 €
DIARISSO Assitan	Permis de conduire	300 €
DIAS Jonathan	Permis de conduire	400 €
DRAME Alfa	Permis de conduire	300 €
ELNADOURI Mohamed	Création d'entreprise de service en tout genre – Site Web	490 €
FREYERMUTH Kévin	Formation BPJEPS APT (Activité Physique pour Tous)	2000 €
HATOU Nahimel	BAFA	176 €
HATOU Yasmina	BAFA	176 €
HERTELLI Sami	Voyage linguistique à Londres dans le cadre de ses études(licence Management International)	1000 €
HIPPOLYTE Fina	BAFA	152 €
JASSOUSTI Maroua	BAFA	176 €
JASSOUSTI Sana	BAFA	176 €
KONTE Lalei	Projet collectif de sensibilisation autour de la « malbouffe et la malnutrition »)	2000 €
LABIODH Nora	Ecole de communication et de publicité	2000 €
MENDY Marc	Permis de conduire	400 €
MERSAOUI Samy	Formation BPJEPS APT (Activité Physique pour Tous)	2000 €
MERSAOUI Sarah	Permis de conduire	200 €
MICHEL Nadia	BAFA	152 €
SUNTHARARAJAH Sathista	Permis de conduire	300 €
TEMALA Rahma	Permis de conduire	200 €
Nombre de jeunes : 43 Nombre de dossiers : 30 dont deux dossiers collectifs		19 105 €

AUTORISE : le Maire à signer les conventions relatives au partenariat du Contrat Local Jeunes « Auber+ » entre la commune et les jeunes.

L'Adjoint Délégué

Mme Meriem DERKAOUI
ère Adjointe au Maire



Meriem Derkaoui

Reçu en Préfecture le : 11/07/2014

Publié le 11/07/2014

Certifié exécutoire le : 11/07/2014

L'Adjoint Délégué

Mme Meriem DERKAOUI
ère Adjointe au Maire



Meriem Derkaoui